

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 27 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 27 Septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes

Serge REVIAL,

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Nicolas MORIN (Pouvoir à Gérard VERNAY)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUES)

Capucine FAVRE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Franck MALESCOUR (Pouvoir à Yannick AMET)

EXCUSÉS

Paul PELLECUER

Éric JACQUEMOUD

Laurence FONTAINE

2021-94 ACCORD DE PARTENARIAT – PROJET « CAMPUS CONNECTÉ »

Monsieur Yannick AMET, Président informe l'assemblée délibérante que dans le cadre du « Programme d'Investissements d'Avenir », la commune de Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs a déposé un dossier de candidature pour le projet « *un campus connecté au cœur d'un territoire de montagne* » en date du 28 janvier 2021 et celui-ci a été retenu.

Le projet a vocation à ouvrir un campus connecté sur la Commune de Bourg Saint Maurice – Les Arcs, désireuse de fixer la population et d'attirer de nouveaux habitants à l'année. Ce campus connecté permettra ainsi de faire monter en compétences les jeunes du territoire qui pour des raisons géographiques, familiales ou sociales, ne rejoignent pas le supérieur, ou le quittent prématurément. C'est autour de cet objectif que la commune s'est engagée, en partenariat avec les communautés de communes de Haute-Tarentaise et des Versants d'Aime ainsi qu'avec le soutien des entreprises locales en recherche de professionnels formés.

Le campus vise plusieurs publics :

- Les jeunes qui pour diverses raisons (éloignement, difficultés économique et sociales) n'accèdent pas aux études supérieures ;
- Des jeunes ou moins jeunes qui n'ont pas terminé leur formation ou qui souhaitent la compléter (abandon en cours de formation, installation sur le territoire pour des raisons professionnelles ou familiales...);
- Des sportifs s'entraînant dans la vallée et n'étant pas suivis dans des structures universitaires adaptées.

Ce projet ayant pour vocation de toucher des étudiants sur un périmètre élargi, la Commune de Bourg Saint Maurice – Les Arcs a décidé de faire appel aux Communautés de Communes de Haute-Tarentaise et des Versants d'Aime. L'université Savoie Mont Blanc (USMB) est également associée au projet.

Afin d'accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle sur le territoire, de nombreux partenariats sont également engagés avec les acteurs locaux, qu'ils s'agissent d'entreprises leaders dans le domaine du tourisme, d'organismes de formation aux métiers du tourisme ou d'enseignement, de structures spécialisées dans l'aide à l'insertion professionnelle et de structures sportives.

La signature d'un accord de partenariat entre la Commune de Bourg Saint Maurice – Les Arcs, l'Université Savoie Mont Blanc, la Communauté de Communes des Versants d'Aime et la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise doit intervenir dans les 4 mois suivant la signature de la convention passée entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Commune de Bourg Saint Maurice – Les Arcs.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise participe au financement de ce projet à hauteur d'un montant plafonné à 150 000 € répartis sur 5 ans. Ce montant pourra être revu à la baisse en fonction des dépenses réelles du projet.

VU l'avis du Bureau Communautaire réuni le 21 septembre 2021 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet « Campus Connecté » ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**

Pour le Président empêché,
par délégation,
Jean-Claude FRAISSARD
1^{er} Vice-Président

